REDACTION.....

de ballons et de cadea 87 LILLE

M. Flandin, ministre du Commerce, a fait

reason monare au Conmerce, a fait-aujour flui d'intéressantes déclaradons au sujet da nouveau tarif douanier des Ejats-Unis. En pré-sence de l'émotion qui s'est emparée des milieux d'attarge, et du public, en général à la nouvelle, des noupeaux droits applicables à nos produits le Genéralement; français a bien fait de rassurer, l'obition. Neus ne somme ser de després descriptes

l'opinion. Nous ne sommes pas désarmés devant les nouvelles prétentions de la grande République autricaine. M. Flandin o établi par des chiffres que la balance de nos échanges commerciaux avec

puisqu'elle alleint 1.3 milliard rien que pour le premier trimestre de 1930, ce qui correspond à un déficit annuel de 5.2 milliards.

Supposons dans ces conditions qu'il faille en arriver à des mesures de représailles; les Etots-Unis avaient certainement plus à perdre que nous-nâmes à une guerre économique, puisque le volume de lours expostations les rand beaucoup plus vulnérables mesus passes de la contratte de leurs expostations les rand beaucoup plus vulnérables mesus.

Cette éventualité doit être envisagée. Nous nou hAtons d'écrire qu'elle n'est pas souhaitable et M. Flandin a bien raison de dire qu'il convient de

rechercher tons les moyens de conciliation avant

de prendre l'initiative d'une politique de repré sailles économiques. Mais s'il faut en venir là, malgré notre désir de concorde et l'amitié qui nous

unit au peuple américain, nous ne reculerons pas devant cette extrémité, M. Flandin aura l'appu

du seuple français tout entier en mettant à exécu-tion la politique ferme qu'il a ébauchée dans ses déclarations. Les modalités de cette palitique ne

sont pas connues et ne pouvent d'ailleurs être pré-

rues des eujourd'hui. Mais le principe en a claire-ment été défini par le ministre du Commerce: Les rapports économiques entre Etats doivent être fon-

dés sur l'application d'une stricte réciprocité. La lai da salim est encore celle qui régit les relations communicales entre les nations et il faut avouer qu'on n'a pas encore trouvé à lui en substituer une

La Commission compétente de la Chambre a suggéré de dénoncer les clauses de la nation la plu fevonisée dont nous faisons bénéficier les Étals-Unis. Le Gouvernement semble décidé à prêter.

s'il le feur, une oreille attentive à cette suggestion Que les idéalogues de Washington se le tienne

LE NOUVEL AMBASSADEUR

DE ROUMANIE EN FRANCE

rables que nous.

à l'enseignement libre PARIS, 21 JUIN (MINUIT).

LETTRE DE BRUXELLES

BRUXELLES, 21 JUIN 1930. BRUXELLES, 21 JUIN 1930.

La fait pour les libéraux de s'être rallés cette remaîne de parties bien des hésitations, à l'allocation de subsidas aux universités libres, est un succès pour les idées scolaires catholiques. C'est une sorte de rallioment du parti libres, est un succès de rallioment du parti libres, aux encepartes de libres de subsidas aux écoles libres. Cestes, ce n'a pas été sans lutte que les libres du composité de la chèse; des subsides un écoles libres du composité les subsides. Il a falle que l'Université libre de subsides, Il a falle que l'Université libre de subsides, qui avoit absolument besoin de ces subsides sous poine de mort, écrivit au président du Conseil national du Parti libéral pour rallier ce parti à la fhète des subsides. Sans doule, i'll ne s'était agi que de l'Université

que la balance de nos échanges commerciaux arrec-les Etati-Unis se solde peur nous par un important délicit. En 1929, nous avens importé pour, 7.2 milliards de prodrits américains, tendis que nos exportations aux États-Unis ont péniblement atteint un total de 3.3 milliards, soit une différence de 3.9 milliards à notre détriment. Cette année, cotte différence s'est encore accusée davantage, puisqu'elle diteint 1.3 milliard rien que pour le puisqu'elle diteint 1.3 milliard rien que pour le ce parti d'la thèsic des subsides.

Sans doule, s'il ne s'était agi que de l'Université libre-penseuse de Bruxelles, la question n'aurait souffert aucune hésitation. Les députés libéraux quraient voté les youx fermés. Mais les catholiques n'auraient pas admis que Louvain eût été exclu de ces subsides. Louvain avait les même droits que Bruxelles. En refusant les subsides à Louvain, les libéraux autaints Bruxelles des la vituation de libéraux autaints Bruxelles des la vituation de libéraux mettaient Bruxelles dans la situation de tilograpia, metatent Bruxelles, alans la situation ne rien recevoir du tout; et c'était sa mort. Pour laisser vivre Bruxelles, ils ont accepté de subsidier Lograin. C'est ainsi qu'ils se sont ralliés, à la Chambre, à la thèse catholique des subsides

Colle-ci est-elle définitivement admise et l'ensei-Celle-ci est-elle définitivement admise et l'ensci-prement pripaire, moyen, normal et professionnel libre va-t-il bénéficier du ralliement libéral aux subsides des universités? Le Parti libéral répond par la négative. Il subside les universités libres; les autres écoles libres n'ont pas droit aux subsides. C'est une situation qui sera difficile à maintenir. En un temps de démocratic, qui comprendra que

l'Etat daire soutenir l'enseignement libre univer-sitaire et non l'école libre primaire? Les universités sont, en grande partie, fréquentées par les enfant des hautes classes de la société et les écoles primaires par « les petites gens » qui, à quatorze ans, devrent allér à l'usine gagner leur pain. Ceux-ci sont-ils moins dignes des largesses de l'Etat que les jeunes gens assez fortunés pour fréquenter

unvorstes?
Qui osera le soutenir? Si tous les citoyens sont égoux. l'élève d'école primaire ne peut pas être moins protégé per l'Etat que l'étudiant universitaire. Voilé le problème posé, nop seulement devant le Parti libétel, mais devant le pays tout entier.

Le testament spirituel du cardinal Luçon

Reims, 21 juin. — Le testament spirituel du cardinal Luçon, déposé le 15 octobre 1907, sur papier timbré, en l'étude de M' Hanrot, notaire à Reims, a été remis par le Chapitre diocésain au grefie du Tribunal civil de Reims

diocésain au grefie du Tribunal civil de Reims.

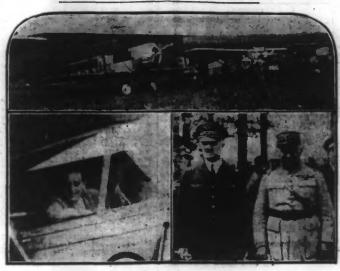
Dans ce document, le cardinal Luçon, après avoir déclaré qu'il meurt comme il a vécu, dans la foi de la communion et l'amour de la Sainte Eglise catholique, apostolique et romaine, se recommande aux prières de ses anciens paroissiens et chera diocésains de Belley et Reima qu'il prie de lui pardonner ses insuffiances, sea négligences et tous sujets de malédification qu'il aurait pu leur causer.

Il exprime sa gratitude à tous les prêtres des diocéses de Belley et Reims, spécialement aux membres des administrations civiles avec lecquels il s'est trouv en relations, de vouloir bien croire qu'il n'y a jamais eu dans son cœur, à l'égard de leurs personnes, d'autres sentiments que ceux de la plus sincère charité et que même quand il a cru devoir agir ou parler contre leurs actes, il n'a jamais acœsé de leur vouloir du bien. Il n'a jamais anaiqué de prier pour eux tous les jours.

Le service de trentaine à la mémoire du car-

Le meeting d'aviation de Ronchin

Le général de Goys préside les évolutions des grands «As» de l'aviation française



LA FÊTE D'AVIATION DE RONCHIN A DÉBUTÉ HIER (Photos « Journal de Roubaix ».) haul: Quelques avions sur le terrain. — En bas, à gauche: Assolant a bord de son appareil; à droite: Les généraux de Goys et Bocquet. (Lire le compte rendu page 2.)

Une protestation de la France contre le nouveau tarif donanier américain

On examine attentivement, tant &

On examine attentivement, tant à la Maison-Blanche qu'au département d'Etat, les protestations que le nouveau tarif douanier soilève à l'étranger, notamment celles qu'a formulées la Commission douanière de la Chambre française. On a attend à ce que l'administration fasse, à la Bu de la semaine, une déclaration a ce suiet.

Les milieux officiels ont l'impression que les droits franpant certains produits français tits que les dentelles et la faitence, sont probablement trop élevés.

D'autre part, M. IV.-E. Flandin, ministradu Commerce, a reçu, samedi matin, les représentants de la presse auxquels il a fait les déclarations suivantes sur l'application de la nouvelle loi douanière américaine:

— Il est incontestable, a dit M. Flandin, que le tarif Hawley-Smoot comporte une augmentation considérable des droits sur un certain nombre de produits. Envisagé au début comme une mesure de protection agricole, le projet a été notablement étendu sur le terrain industriel. Il est juste de reconnaître que nous avons, au cours de la longue discussion qui a précédé le vote, obtenu queiques satisfactions appréciables. C'est ainsique le Congrès a reneucé à porter de 90 à 800 les droits sur les dentelles, sauvegardant les intérêts vitaux de nos industries de Calais et de Caudry.

Mais sur un-certain nombre de points Calais et de Caudry.

les intéréis vitaux de nos industries de Celais et de Caudry.

Mais sur un certain nombre de points essentiels, nos protestations se sont, par contre, heurtées à une fin de non recevoir. Mes services, en liaison avec M. Garreau Dombasie, attaché commercial à New-York, venu spécialement en France, sont occupéa à examiner la loi nouvelle et à en confronter les tarifs avec les taux anciens.

D'autre part, toutes les Chambres syndicules et les grandes associations économiques vont être consuitées par mol. Il leur appartiendra de m'indiquer, avec précision, dans quelle mesure l'activité de leurs commettants doit être affectée par les dispositions nouvelles.

Ce double travail, une fois achevé, une reclamation globale sera adressée au gouvernement américain qui, conformément à l'engagement pris par le président Hoover et confirmé tout récemment par un communiqué de l'ambassade des Etats-Unis à Paris, a transmettra à la Tariff-Commission, devenue seule responsable du fonctionnement de la « clause de factibilité » des tarifs.

Deux éventualités peuvent alors se réaliser: ou bien les autorités américaines nous abtenons la modifaction que certains droits nous n'avons, cela va-de sol, sucune raison de cherche à envenimer les rapports avec un grand pays qui nous a rendu, pendant le guerre, des services éminents. Nous espérions d'allieurs que son sens de l'équité et sa traditionnelle compréhension des affaires le conduiront à une saine appréfigition de la unditionnelle compréhension des affaires le ondulront à une saine appréciation de la liustion.

Néanmoins, dans le cas où la « Tariff Commission » ne prendrait pas nos plaintes er considération, il faudrait bien que nous commission a ne prendrate pas nos plantes er considération, il faugrati ben que nous nous metitons en face du problème à résondre. Examinous rapidement les données de ce problème. En premier lleu, la balance de nos échanges commercieux avec les Etats. Unis se soide par un déncit qui, depuis qualques années, va croissant. En 1923. nos importations, en provenance de la Confédération américaine, représentaient 6.2 milisrds de francs; nos exportations vers Je même pays, 3,5 millards, soit une différence ce 2.9 milliards à notre détriment. En 1929, a situation s'est agravée, de façon sensible. Les statistiques relèvent des totaux de 7.2 milliards à l'entrée, de 3,3 à la sortie, et le déficit atteint, 3,9 milliards de francs. Enfin. péndant le premier trimestre de l'année en cours, les importations dépassent les exportations de 1,3 milliard, ce qui correspond à un déficit annuel de 5,2 milliards.

Sans doute, à ce facteur défavorable, on peut opposer le bénégie que la France tire de ce qu'on appèlle les exportations invisi-bles. c'est-à-dire les achats effectués dans

Le suffrage familial et le suffrage féminin

Paris, 21 juin. — MM. Amidieu du Clos, Georges Roulleaux-Dugage et le lieutenantcolonel Calliès, députés, ont déposé sur le
bureau de la Chambre, une proposition de loi
tendant à réaliser le suffrage universel intégral par l'adoption du suffrage familial et du
suffrage féminin, en permettant au père et
à la mère de famille qui ne sont pas dans des
cas prévus par la loi d'exercer le droit de
auffrage pour chacun de leurs enfants mineurs
des deux sexes vivants. Les auteurs de cette
proposition de. loi demandent qu'elle soit
applicable à toutes les élections générales ou
partielles, de quedque nature qu'elles soitanqui suivront sa promulgation et notamment
aux élections à la Chambre des députés de
1932.

Les incidents de frontière germano-polonais

A la suite des incidents qui se sont produits dernièrement à la frontière polono-allemande, tout particulièrement à la suite de l'incident qui 13 juin, près de la localité de Wielkio-Wioslo, au voisinage de Gniewo, M. Wysocki, sous-secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, a remis une note à M. Rauscher, indiquant l'attitude du gouvernement polonais dans les affaires en question.

a remis une note à M. Rauscher, indiquant l'attitude du gouvernement polonais dans les afiaires en question.

Au sujet de l'incident de Wielko-Wioslo, la note constate que, contrairement à la relation de l'incident par la partie allemande, l'instruction menée par lès autorités polonaises a démontré que le garde-frontière polonaises a démontré que quatre de Kanitzen.

L'enquête judiciaire a démontré que quatre ccups de feu, provenant du territoire allemand, ont été tirés sur le garde-frontière Biennet. Deux coups de feu ont été tirés à une distance moindre, probablement par l'individu susmentionné, qui a réussi à s'éloigner du garde-frontière en se cachant dans les brous-sailes. Le garde-frontière au cours des derniers mojs, propose la convocation immédiate d'une commission mixée polono-allemande, pour établir les faits refatifs à l'incident de Wielkio-Wioslo et demande la puntion des coupables le l'attaque contre le garde-frontière polonais. Biennek, qui était dans l'exercice de ses fonctions.

OUATRE EXCURSIONNISTES SE TUENT

Innsbruck, 21 juin. — Deux officiers au-richiens qui effectuaient une ascension dans les Alpes, sont tombés d'une hauteur de plu-

sieurs centaines de mètres et se sont tués.
D'autre part, on a découvert les cadavres de deux alpinistes civils, dans la région d'Hochort.

notre pays par les touristes étrangers. Mais ce poste créditeur, même en période normale, est insuffisant pour rétablir l'équilibre de notre balance des paiements. Il est, par ailleurs, raisonnable de n'en pas tenir compte au moment où, sous diverses influences, le mouvement du tourisme, se relentit singulièrement chez nous. Nous ne devous pas négliger, par contre, de porter au passif, de nos comptes avec les Etatu-linis, les versements que nous effectuona en vortu de l'accord sur le règlement de nos dettes de guerre et qui se chiffrent en moyenne par 30 millions de chiffrent en moyenne par 30 millions de doilars, soit 750 millions de francs chaque année.

"La conclusion qui se dégage de ces chiffres, c'est que nous ne devons éparguer aucun effort pour améliorer nos rejations commerciales avec les Etatz-Unis. Dans le cas présent, quélies mesures devont étre prises? le n'ai pas, aujourd'hail, à les prévoir. Mais il est bien clair que les rapports normasses entre les Etatz, comme le l'ai déclaré, des mon entrée au ministère du Conjonerce, ne peuvent être garantis que par l'application d'un principe de atricte récleprecté.

L'avenic économique M. Doumerque inaugure

Rabat, 21 juin. — A la séance du Conseil du gouvernement qui s'est tenue à la rési-dence générale, M. Lucien Saint a prononcé un discours où il a dit en substance ce qui

In discours ou it a un en substance et que suit:

Plus que jamais peut-être, au terme du long travail que constitue l'année administrative, une mise au point apparaît indispensable pour déterminer, autant que faire se peut, dans les circonstances présentes, la voie à venir où devra s'engager le protectorat. Une crise grave sévit dans le monde entier et, indifféremment, atteint toutes les nations. Le Maroc n'est pas épargue. Les graves perturbations qui ont troublé l'acconomie marocaine au cours des derniers mois ont porté fatalement atteinte aux expressions budgétaires et ont contraint le gouvernement à en traite les répercussions financières. Devant l'effondrement du cours du blé, il n'avait pas hésité à en interdire l'entrée, mais cette solution n'était que temporaire.

hésité à en interdire l'entrée, mais cette solution n'était que temporaire.

Dans le domaine de l'élevage, il faut secourir l'élevage par la multiplication des ponteaux et des abréuvoirs, préparer l'élevage intensif dans les régions mieux adaptées; dans le domaine commercial, encourager l'exportation par une bonne présentation des produits, par l'organisation de la coopération, suivre attentivement le marché mondial, mais ne pas séparer l'économie marocaine de celle de la métropole, faire une politique de crédit agricole, hôtelier, maritime, etc...

politique de crédit agricole, hotelier, maritime, etc...

En ce qui concerne les questions minières, le statut du pays a été doté d'un instrument légisable de la concerne les questions minières, le statut du pays a été doté d'un instrument légisalif efficace qui permettra de sauvegarder étroitement la défense des intérêts généraux. Dans le domaine pétroller, la collaboration institué avec l'Office national français des combustibles liquides a permis d'intensifier la concentration des moyens financiers et des compétences et de procéder à une active campagne préparatoire de procéder à une active campagne préparatoire de procéder à une active campagne préparatoire de plusieurs grands forages.

D'autre part, le gouvernement as félicits du chiffre-record de l'exportation enregistré par l'Office chérifien des phosphates qui a atteint, en 1029, plus de 1.600.000 tonnes contre 1.337.000 tonnes en 1928.

En ce qui concerne les autres substances minières : manganèse, fer, cuivre, plomb, etc., les travaux entrepris autorisent de sérieux espoirs, mais, avant tout, le gouvernement ne perd pas de vue son devoir d'achever la pacification du pays et d'assurer la sécurité des habitants.

En terminant, le résident général a conclu:

En terminant, le résident général a conclu-

En terminant, le résident général a conclu: Quelles que soient les difficultés auxquelles nous pourrons nous heurter pour mener à bien la tache qui nous réunit ici, tout nous sera pos-sible si nous savons mettre en pratique les prin-cipes de solidarité, de sincérité, et le passé nous garantit la destinée heureuse du Maroc où l'œu-vre accomplie en moins de vingt ans force l'admi-ration de tous les observateurs qui viennent le visiter.

Un alcoolique voulait tuer ses grands-parents.

Beauvais, 21 juin. — Louis Girard, dit « Toto », manœuvre, 26 ans, vivait à Longuell-Annel avec ses grands-parents. Alcoolique invétéré, « Toto » sentait depuis queique temps sa raison sombrer dans les fumées ou vin. Etant ivre comme de coutume, il téléphona à la gendarmerie de Ribécourt: « Je suis décidé à tuer quelqu'un, déclaratil aux gendarmes stupétaits. Venez vite m'arrèter! »

Justement inquiétés par cette communication insolite, les gendarmes se rendirent immédiatement au donicile de l'ivrogne. Un homme, le crâne fracturé, gisait sur un lit. Cétait Girard.

Le grand-père raconta le drame. Après avoir téléphoné, « Toto » était rentré chez lui, obsédé par sa sinistre hantise. Ne pouvant plus résister à son impulsion homicide, il se jeta à la gorge de sa grand'mère et

l se jeta à la gorge de sa grand'mère et enta de l'étrangler. Aux cris de la pauvre

tenta de l'étrangler. Aux cris de la pauvre vieille, le grand-père accourut et s'interposs. Ecumant de rage, le forcené prit dans un placard une vieille baïonnette et charges son aïeul.

Acculé dans un coin de la chambre, près de la cuisinière, le vieillard empoigna un tisonnier qui se trouvait à portée de sa main et en asséna un coup violent sur la tête de son petit-fils, au moment où celui-ci allait l'éventrer. Le crâne feudu, Girard a écroula dans une mare de sang.

L'état du jeune homme a été jugé très grave.

L'EMPRUNT YOUNG EN SUISSE

Berne, 21 juin. — La souscription de la anche suisse de 75 millions de l'emprunt oung a été close aujourd'hui. Le montant des souscriptions dépasse celui

le monument du maréchal Joffre à Chantilly

AU SOLDEUR

rue Pierre-M

ROUBAIX !

Chantilly, 21 juin. — Cette après-midi a en lieu l'inauguration de la statue du maré-chal Joffre, édifiée à Chantilly, non loin de otel od fut, en 1914, son-quartier général,

l'hôtel of fut, en 1914; son quartier général, à la lisière de la forêt.

Le président de la République qu'aucompagnait le ministre de la Cuerre, est arrivé de l'arcia en voiture, à 3 h. 20. Il a été recu par le préfet et le maire de Chantilly, cependant que deux escadrons de spahis rendient les hoineurs. Le président s'est alors resqu'à la tribune d'honneur. où il a pris placa, ayant à sa droite le marcéhel Joffre qui, arrivé hier à Chantilly, a passé la nuit dans son ancien quartier général.

Le volle recouvrant la statue tombe.

Cœuvre du sculpteur Boutry et de l'architecte Lepers, de Tourcoins, le monument représente le maréchal, un peu plus grand que ce nature, sur un sode où on peut lire : « Au maréchal Joffre. Chantilly reconnaissant ».

Le maréchal est debout, coiffé de son képi. Il



lient dans sa main gauche une carte d'état

tient dans sa main gauche une carte d'état-major.

La musique du 51° de ligne joue le Marseillaise et aussitôt après M. Wallon, maire honoraire de Chantilly, président du Comité, fait remise, au nom de celui-ci, du monument à l'Institut de France sur le domaine duquel est édifiée la statue du maréchal.

M. François Sicard, de l'Académie des l'Institut de France dont il est le président M. Giabriel Hanotaux, délégué par l'Académie française, prend alors la parole et prononce un discours.

« Au moment où la lutte formidable a en-

nonce un discours.

« Au moment où la lutte formidable a'encageait, dit-il, nul capitaine, pas même Napoléon, n'avait commandé de pareilles masses,
personne n'avait mis en mouvement de ai personne n'avait mis en mouvement de al énormes machines. A la lettre, on ne savait

enormes macnines. A is lettre, on ne savar pas de quoi il's agissait.

» Joffre se mit à la besogne avec sang-froid, modestie et confisnce. Le trait dominant en lui, c'est la justesse de l'esprit. Il vit clai-rement qu'il n'v avait aucun moyen de réduire

rement qu'il n'v avait aucun moyen de réduire à l'impuissance, par un coup de tonnerre, fût-ce un Marengo ou un Austerlitz.

» Libre aux stratèges en chambre et aux fabricateurs de plans dans l'escalier, de venir nous dire, maintenant, qu'on eût pu gagner la guerre en un tournemain par une de ces manœuvres surprenantes dont ils ont gardé le secret. Ces critiques retardataires n'out nulle prise sur l'opinion parce qu'elle sait à quoi s'en tenir.

» Il fallait tout créer, tout utiliser, renouveler le personnel, refondre les cadres, parer au déficit matériel, et, tâche supérieure au déficit matériel, et, tâche supérieure corre, maintenir l'âme. Or, c'est ce q'u agaire ce grand soldat, initiateur du salut de la Patrie.

Patrie. »

M. Gabriel Hanotaux rappelle les faits essentiels : la Marne, la course à la mar, Verdun, l'offensive de la Somme, qui se succè-

La fête des fleurs au profit des sanatoria antituberculeux en Espagne



Note photo représente la REINE VICTORIA, accompagnée de la fille L'INFAS une pièce de mornaie à une quêtouse pour les petits intères gnée de la fille, L'INFANTE CHRISTINE, de



M. DINU CESIANO

M. DINU CESIANO

M. Divid d'être nommé ministre de Roumanie

à Paris

A Pari

Le rallye des vieilles voitures à Deauville



Listeux-Deseville, soit 35 kilomètres, a ou lieu un mosch-rauge enve tutoimbile-Club du France, prepriétaires de vojunes opent tentes plus de vingt-cinq Notre photographie mentre l'artirée des concurrents sur le place Morny, à Désavulle.